



Brussels Studies

La revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles / Het elektronisch wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The e-journal for academic research on Brussels
Collection générale | 2011

La croissance économique sans le progrès social : l'état des lieux à Bruxelles

Economische groei zonder sociale vooruitgang: stand van zaken in Brussel
Economic growth devoid of social progress: the situation in Brussels

Gilles Van Hamme, Isaline Wertz et Valérie Biot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/brussels/850>
DOI : 10.4000/brussels.850
ISSN : 2031-0293

Éditeur

Université Saint-Louis Bruxelles

Référence électronique

Gilles Van Hamme, Isaline Wertz et Valérie Biot, « La croissance économique sans le progrès social : l'état des lieux à Bruxelles », *Brussels Studies* [En ligne], Collection générale, n° 48, mis en ligne le 28 mars 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/850> ; DOI : 10.4000/brussels.850



Licence CC BY

Gilles Van Hamme, Isaline Wertz, Valérie Biot

La croissance économique sans le progrès social : l'état des lieux à Bruxelles

L'article s'interroge sur les évolutions économiques et sociales de Bruxelles au cours des deux dernières décennies. Malgré des évolutions économiques favorables au cours de cette période, la situation sociale a continué à se dégrader, avec des taux de chômage de plus en plus élevés et des inégalités sociales croissantes. Bien que cette situation se retrouve dans les autres grandes villes belges, elle est nettement plus marquée à Bruxelles. En cause, de multiples dynamiques, parmi lesquelles l'évolution de la demande de main d'œuvre vers des exigences de plus en plus élevées en termes de qualification joue un rôle important en excluant du marché du travail les personnes les moins qualifiées. On insiste aussi sur le rôle aggravant de la concentration spatiale de populations fragiles, particulièrement forte à Bruxelles. L'article conclut en s'interrogeant sur la pertinence des politiques régionales, notamment en ce qu'elles mettent l'accent sur le positionnement international de Bruxelles.

Gilles Van Hamme est chercheur-assistant en géographie à l'Université Libre de Bruxelles. Ses travaux se sont notamment orientés vers les conséquences des mutations économiques des deux dernières décennies sur l'espace social et économique en Europe. Il a récemment publié: Van Hamme G., Grasland C. (2010), « La relocalisation des activités industrielles : une approche centre/périphérie des dynamiques mondiale et européenne », *L'espace géographique*, n°1.

Isaline Wertz est chercheuse-assistante en géographie à l'Université Libre de Bruxelles. Ses domaines de recherche sont la géographie économique et sociale.

Valérie Biot est chercheuse à l'IGEAT. Elle est politologue de formation et s'intéresse aux questions de gouvernance urbaine

Contacts :

Gilles Van Hamme,
+32(0) 2 650 50 74, gvhamme@ulb.ac.be
Isaline Wertz,
+32(0) 2 650 50 74, iwertz@ulb.ac.be

Christophe Mincke (Secrétaire de rédaction),
+32(0)2 211 78 22 / +32(0)473 21 02 65
mincke@fusl.ac.be



Introduction

Au cours des deux dernières décennies, les grandes villes européennes ont connu des évolutions paradoxales : alors qu'elles ont retrouvé des croissances économiques supérieures à celles des autres types de territoires, les indicateurs sociaux continuent de s'y dégrader, en particulier du point de vue des populations les plus défavorisées. Pour de nombreux auteurs, le modèle contemporain de croissance économique est lui-même générateur d'une polarisation sociale croissante, en particulier dans les grandes villes (Sassen, 1991 ; Hamnett, 1996). Cependant, les théories développées sur la relation complexe entre le développement économique des villes et la polarisation sociale – et plus généralement sur les processus de cette polarisation – ont trouvé peu d'écho empirique.

Les données existantes laissent penser que Bruxelles connaît des évolutions similaires aux autres grandes villes européennes, mais les preuves empiriques manquent pour dresser un bilan complet des évolutions sociales et économiques qui s'y sont déroulées. Une étude récente tend justement à combler cette lacune en étudiant de façon systématique l'évolution économique et sociale des 5 plus grandes villes belges, en distinguant les centres et les bassins d'emploi¹.

Dans cet article, nous proposons donc une approche comparative visant à retracer et à expliquer les évolutions économiques et sociales de Bruxelles. Très concrètement, nous répondrons donc aux questions suivantes :

- la situation économique de Bruxelles s'est-elle améliorée au cours des deux dernières décennies ?
- les inégalités sociales ont-elles crû au cours de cette même période ?
- comment peut-on expliquer les évolutions constatées ?

Après avoir présenté les principales théories décrivant les évolutions socio-économiques des villes (section 1), nous analyserons les évolutions sociales et économiques du grand Bruxelles dans une perspective comparative avec les autres grandes villes belges (section 2). Dans la troisième section, nous tenterons de comprendre

¹ Il s'agit de l'étude « GROSE », réalisée par IGEAT-ULB et COSMOPOLIS-VUB et financée par le service fédérale de la Politique Scientifique dans le cadre du programme « Société et Avenir ».

pourquoi les croissances économiques bruxelloises ne produisent plus d'amélioration sensible de la situation sociale, bien au contraire. En conclusion, nous proposons une discussion sur les politiques menées face à la dégradation de la situation sociale à Bruxelles.

1. Une croissance économique socialement polarisante dans les grandes villes – controverses théoriques

Le constat d'inégalités croissantes dans les sociétés occidentales à partir des années 1980 ne fait plus vraiment débat (OECD, 2006 ; Smeeding, 2002 ; Atkinson, 2003). Il est aussi admis que ce processus caractérise de façon particulièrement brutale les espaces métropolitains (Badcock, 1997 ; Hamnett, 1996). En revanche, les causes de cette évolution ont fait l'objet d'un débat intense au cours des années 1990, débat qui n'a pas vraiment été tranché.

Deux thèses simples s'opposent. Soit, les nouvelles formes de croissance économique sont socialement polarisantes parce qu'elles produisent dans les grandes villes une demande de travail polarisée du point de vue des qualifications : à la fois très qualifiée et peu qualifiée (Sassen, 1991). Soit, les évolutions des économies métropolitaines produisent une demande de travailleurs de plus en plus qualifiés, excluant dès lors ceux qui le sont insuffisamment (Hamnett, 1996). Détaillons les arguments en présence.

Selon la thèse de Sassen, la mondialisation favorise les villes globales. Plus précisément, les évolutions à partir des années 1980 produisent un processus spatial de concentration (du capital, des fonctions stratégiques et du commandement économique) au profit des villes globales et de déconcentration (des fonctions productives de qualification faible ou moyenne) à l'échelle urbaine, nationale et mondiale².

La concentration des activités stratégiques dans les villes globales s'accompagne donc d'une déconcentration de la production industrielle et des « services lourds » (back-office, call centres...), sauf lorsque ceux-ci sont liés à la demande locale (distribution alimentaire, cimenterie, logistique...). Les villes globales se caractérisent alors par un marché du travail dual, avec la croissance, au pôle supérieur, des fonctions très qualifiées et, au pôle inférieur, de services de base captifs, notamment à destination des classes supérieures (gardes d'enfants, loisirs, horeca...). Les segments moyens liés à la production tendent alors à décliner.

Hamnett (1996) s'oppose à la thèse de Sassen sur une base plus empirique que théorique. En effet, s'il la rejoint sur le double constat d'une santé retrouvée des économies métropolitaines et d'inégalités sociales croissantes, ses recherches sur Londres et le Royaume-Uni, ont souligné un processus de « professionalization³ » (soit une demande croissante de qualification) plutôt que de polarisation sur le marché du travail.

² Dans cette perspective, la métropolisation est un processus de concentration des fonctions stratégiques et pas nécessairement de re-concentration globale de l'activité.

³ Le terme vient de l'Anglais « professional » qui signifie cadre et indique donc une proportion croissante de cadres et, plus généralement, de main-d'œuvre qualifiée

Dit simplement, le travail manuel et, plus généralement, le travail peu qualifié décline, alors que le marché du travail offre des emplois de plus en plus qualifiés. En parallèle, les grandes villes ont connu une demande accrue de travail de la part d'une main-d'œuvre peu qualifiée, suite à un processus combinant déclin industriel et afflux dans les grandes villes des travailleurs peu qualifiés. En conséquence, la polarisation sociale ne s'explique pas tant par la polarisation de l'offre d'emploi que par une exigence croissante en termes de qualifications, laquelle aboutit à exclure du marché du travail des pans entiers de la population. Cette « professionalization » et une polarisation des revenus ont aussi été identifiées dans des recherches menées aux Pays-bas (Hamnett), à Paris (Préteceille), à Helsinki (Vaattovaara, Kortteinen, 2003) ou dans des villes américaines (Kloosterman, 1996).

Une partie de la différence entre les deux thèses tient au contexte dans lequel elles furent produites : en Europe, l'Etat-providence limite non seulement les écarts de revenus, mais aussi la possibilité de multiplier les emplois précaires et sous-payés, réduisant de fait la polarisation du marché de l'emploi (formel du moins). Nous nous associons dès lors aux critiques de Hamnett sur le fait qu'il n'est pas possible de comprendre la polarisation sociale par la seule analyse des forces du marché, mais qu'il est nécessaire d'introduire dans l'interprétation l'importance des régulations étatiques et le niveau de protection apporté par l'Etat-providence.

Ceci nous amène à une *troisième thèse* qui tend à dépasser l'opposition entre Sassen et Hamnett. Celle-ci est fondée sur la transition du capitalisme fordiste au capitalisme flexible⁴, au tournant des années 1980 (Vandermotten *et al.*, 2010 ; Boyer, 2006 ; Jessop, 1997). A l'instar de la théorie des villes globales, cette lecture a l'avantage de proposer une théorie rendant compte à la fois de la santé retrouvée des économies métropolitaines et des inégalités sociales croissantes. Dans un contexte macro-économique marqué par une demande globale plus instable, des évolutions structurelles majeures marquent la transition vers un capitalisme plus flexible : l'extension des marchés (« mondialisation ») qui s'accompagne d'une concentration croissante du capital, le rôle croissant de la finance et la réorganisation de firmes vers leur *core-business* s'accompagnant d'un recours généralisé à la sous-traitance et à l'organisation en réseaux (Swyngedouw, 2003 ; Boyer, 2004).

Ces évolutions macro-économiques se traduisent au niveau géographique par un processus de métropolisation, c'est-à-dire de (re)-concentration de l'activité (ou de certaines activités) dans les grandes villes. Pourquoi?

La ville offre un bassin de main d'œuvre important et diversifié, à la fois qualifié et peu qualifié, flexible et disponible et qui correspond mieux aux impératifs de ce nouveau contexte. La diversité des compétences et des acteurs favorise aussi les processus d'innovation, souvent considérés comme importants pour soutenir la croissance.

⁴ Nous n'abordons pas ici la question théorique de savoir si le régime d'accumulation flexible est effectivement un nouveau régime d'accumulation (Boyer, 1992). Nous travaillons néanmoins dans l'hypothèse que se met en place dans les années 1980 de nouvelles formes institutionnelles de l'économie, axées sur la flexibilisation des entreprises et du travail, un poids décroissant de l'Etat dans l'économie, et une dérégulation dans des domaines stratégiques comme la finance.

La ville offre également une masse critique d'acteurs diversifiés correspondant aux exigences de ce type d'organisation technico-économique : centres de recherche, tissu de PME, centres décisionnels, services multiples, etc. Elle fournit donc l'éventail de services dont toute entreprise a besoin dans le contexte de retour au *core-business*. La ville met tous ces acteurs en présence au sein d'une économie plus horizontale qu'auparavant.

Dans une économie plus globale, les grandes villes ont un avantage décisif car elles constituent, ne fut-ce que par leurs infrastructures physiques de transport, l'interface entre les échelles régionales et nationales, d'une part, et l'économie globale, d'autre part.

Enfin, les grandes villes globales du monde développé concentrent de façon croissante les fonctions stratégiques de commandement et d'encadrement dans un contexte de concentration du capital à l'échelle mondiale. Il en résulte une exigence plus forte en termes de qualification.

Ces évolutions caractéristiques des grandes villes – et pas seulement des villes globales au sens de Sassen – expliquent aussi les processus de polarisation sociale croissante qu'on y observe. En effet, la polarisation sociale est au moins autant le résultat de la mise en cause des évolutions politiques prises lors du tournant néolibéral des années 1980 que des évolutions « techniques » qui mènent à une demande croissante de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail. Deux éléments sont essentiels de ce point de vue : la flexibilisation du marché du travail et l'évolution du rôle de l'Etat. D'une part, la montée d'un chômage structurel dans les années 1970 et 1980 a favorisé une évolution des rapports de force entre syndicats et patronat débouchant sur une flexibilisation du travail, en particulier par des processus d'individualisation des contrats de travail et de mise en concurrence permanente de différentes catégories de travailleurs. Cette flexibilisation fut aussi favorisée par l'évolution des structures économiques. De ce point de vue, contrairement à la thèse de Sassen, la transition des secteurs industriels et lourds vers les services ne s'est pas traduite par une polarisation des qualifications mais plutôt par celle des rémunérations. Autrement dit, nous n'adhérons pas à l'idée que l'emploi industriel moyennement qualifié a été remplacé par un emploi faiblement qualifié. Une grande partie de cet emploi industriel était en fait déqualifié, en particulier dans les secteurs fordistes comme l'automobile. Il est en revanche certain que l'emploi des secteurs où la main-d'œuvre industrielle peu qualifiée avait acquis des niveaux de salaires moyens et était capable de faire entendre sa voix a été remplacé par un emploi flexible, plus féminin et dans des secteurs peu syndicalisés. Autrement dit, la dualisation sur le marché du travail tient sans doute plus à l'évolution des rapports de force sociaux qu'à la nature moins qualifiée du travail. D'autre part, l'Etat a joué un rôle central dans ces évolutions, par la privatisation de secteurs étatiques qui assuraient une forte protection aux employés, par l'assouplissement des régulations sur le marché du travail, ou encore par la diminution (ou la réorganisation) des politiques de redistribution sociale.

Toutefois, les processus de qualification et de polarisation sur le marché du travail ne sont pas que le résultat de la transition vers un capitalisme plus flexible. Ils sont aussi inhérents au capitalisme lui-même, c'est-à-dire qu'ils sont à l'œuvre quel que soit le régime d'accumulation (Harvey, 2006). En effet, les évolutions du capitalisme se caractérisent par une dialectique permanente entre qualification et déqualification. D'une part, le processus de qualification croissante est lié à l'importance croissante de la technologie, de la recherche et des fonctions d'encadrement tant au sein de l'entreprise (cadres, techniciens qualifiés) qu'en dehors (enseignement, administration...). D'autre part, la recherche de gains de productivité passe par une segmentation des tâches (ou « taylorisation »), traditionnellement caractéristique des secteurs industriels, mais qui tend à s'étendre à des pans entiers de l'économie tertiaire (Vakaloulis, 2001), depuis le commerce de détail jusqu'à des secteurs assez qualifiés comme la finance. Ces évolutions se traduisent de fait par une déqualification et mènent à terme à la destruction de l'emploi déqualifié, surtout lorsque la segmentation des tâches permet une forte mécanisation.

La lecture théorique proposée ici a l'avantage d'insister sur l'unité des processus de métropolisation et de polarisation sociale. C'est aussi le cas de la théorie des villes globales, dans la version de Sassen tout au moins, mais celle-ci souffre selon nous à la fois d'insuffisances théoriques – comme nous l'avons évoqué ci-dessus – et empiriques. En effet, d'un point de vue empirique, nous montrerons que les analyses de Hamnett rendent mieux compte de la réalité des villes belges (et sans doute européennes). En revanche, elles ne permettent pas la lecture unifiée des processus socio-spatiaux que nous proposons ici. Il faudra néanmoins garder à l'esprit que la lecture théorique proposée constitue un cadre de lecture et d'interprétation et non une hypothèse que nous démontrerons. En effet, une telle démonstration requerrait notamment de s'intéresser à l'impact de l'évolution des politiques de redistribution sociale ou de prendre en compte les évolutions fines au sein même du monde du travail, ce qui dépasse le cadre de cette étude.

2. La croissance économique retrouvée des villes s'accompagne d'une polarisation sociale accentuée

2.1 Le cadre spatial de l'étude

L'étude se focalisant sur les espaces métropolitains belges, il y a lieu avant toute chose d'en définir les limites spatiales. Une des originalités de cette étude est de proposer une comparaison des grandes villes belges avec une définition fonctionnelle et homogène de celles-ci. Pour les cinq grandes agglomérations, on distingue ainsi les centres d'emploi et leur zone d'influence (les bassins d'emploi).

Les centres d'emploi ont été définis par l'ensemble des communes répondant aux critères d'un taux d'emploi supérieur à 1.25⁵ et d'un volume d'emploi élevé. Les

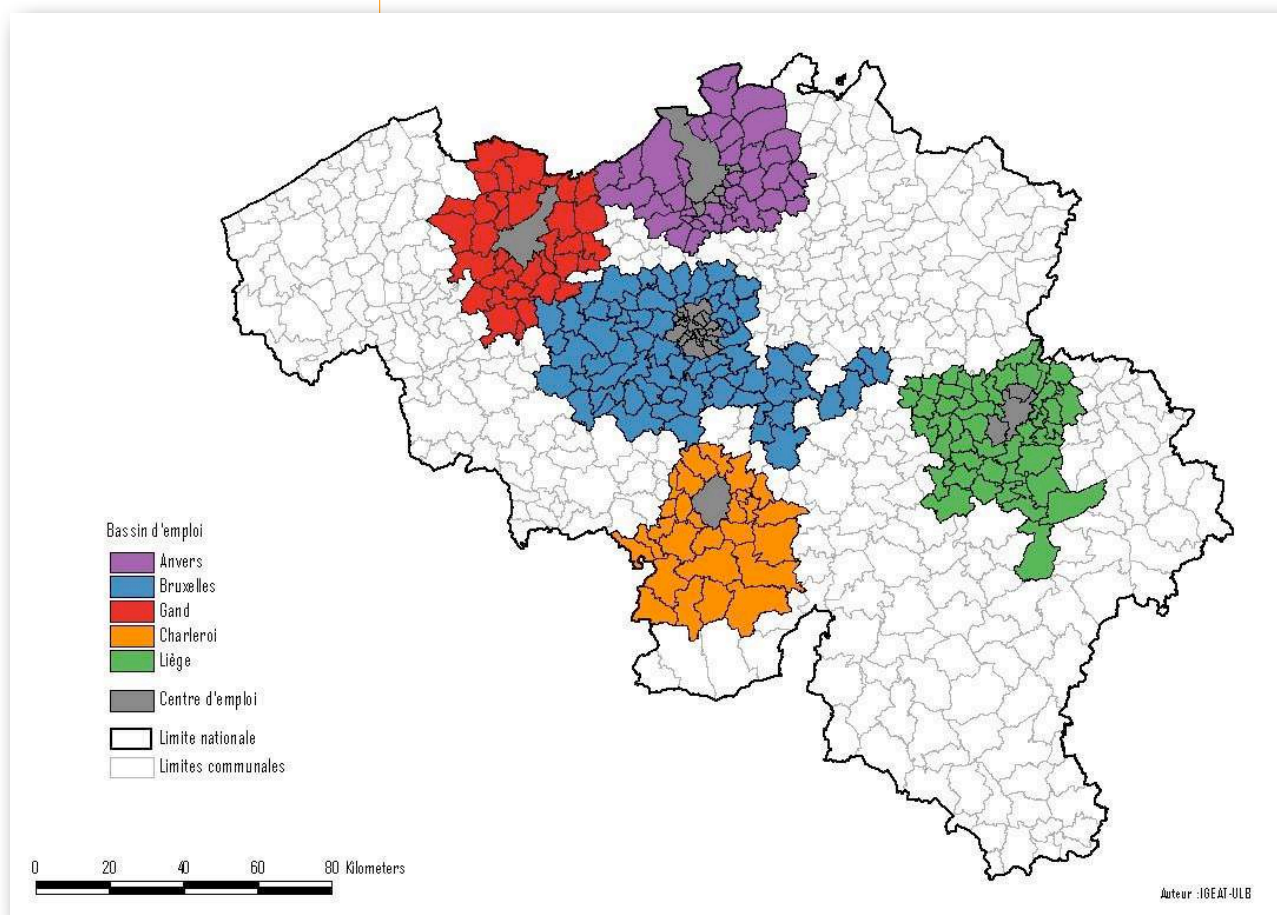


Figure 1 : Définition des espaces métropolitains

⁵ Le taux d'emploi est le rapport entre l'emploi au lieu de travail et l'emploi au lieu de résidence, pour une commune. Si cette valeur est supérieure à 1, la commune « attire » de la main-d'œuvre.

centres majeurs qui en ressortent correspondent aux cinq grandes villes retenues par Luyten et Van Hecke (2007), avec cependant quelques communes supplémentaires à Anvers, à Liège et à Bruxelles⁶. Le bassin d'emploi de chacun des centres est défini par l'ensemble des communes y envoyant plus de 10 % de ses actifs occupés (Figure 1).

2.2 Des croissances retrouvées

Sur le long terme, les grandes villes belges – y compris Bruxelles – ont vu leur part dans l'emploi national décliner depuis les années 1970 (Figure 2). Sans s'inverser, cette tendance s'est stabilisée à partir des années 1990. Dès 1995 (Tableau 1), les bassins de Bruxelles et de Gand pris dans leur totalité connaissent même des croissances de l'emploi et de la valeur ajoutée supérieures à la moyenne nationale. Les données ne laissent donc pas de place au doute : on observe à Bruxelles un renou-

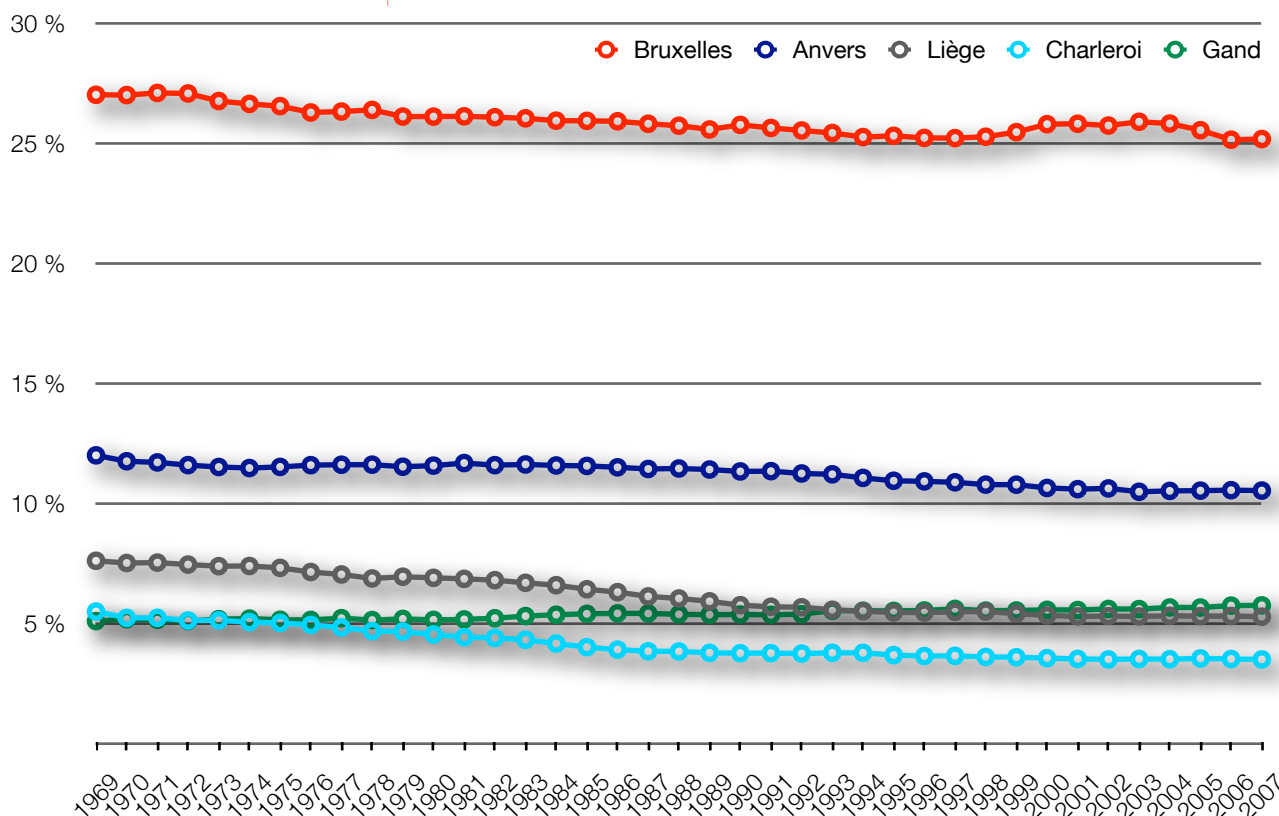


Figure 2 : Evolution de la part de l'emploi salarié des grandes villes belges dans l'ensemble de l'emploi salarié depuis 1970
Source : ONSS

Note : Les bassins d'emploi sont ici définis de façon approximative à partir des arrondissements.

⁶ Notons que nous n'avons pas intégré dans le centre d'emploi de Bruxelles de communes supplémentaires aux 19 communes de la capitale afin que notre étude reste parlante pour les politiques.

	Croissance moyenne annuelle de la valeur ajoutée, % (1)	Croissance moyenne annuelle de l'emploi, % (2)	Ratio (2/1)
Périphérie Anvers	2,98	2,03	0,68
Centre Anvers	1,10	0,48	0,44
Bassin Anvers	1,88	1,20	0,64
Périphérie Bruxelles	2,94	1,94	0,66
Centre Bruxelles	2,06	1,03	0,50
Bassin Bruxelles	2,38	1,42	0,59
Périphérie Gand	3,24	1,87	0,58
Centre Gand	1,72	1,31	0,76
Bassin Gand	2,44	1,59	0,65
Périphérie Charleroi	1,94	1,47	0,75
Centre Charleroi	0,54	0,35	0,65
Bassin Charleroi	1,17	0,89	0,76
Périphérie Liège	2,23	1,67	0,75
Centre Liège	1,26	0,62	0,49
Bassin Liège	1,68	1,09	0,65
Reste du pays	2,20	1,38	0,63
Pays	2,16	1,34	0,62

Tableau 1 : Evolution de l'emploi et de la valeur ajoutée dans les cinq grandes villes belges entre 1995 et 2008

Sources : ONSS, INASTI, INS et Banque nationale de Belgique

Note sur les données : les valeurs ajoutées sont calculées à partir des comptes régionaux de la Banque Nationale de Belgique. Ces données sectorielles sont alors ventilées sur les données d'emploi salariés et indépendants au niveau de la commune pour obtenir des valeurs ajoutées communales qui permettent de reconstituer les bassins d'emploi.

Explication de l'indicateur : Le ratio entre la croissance de l'emploi et de la valeur ajoutée permet d'évaluer le caractère plus ou moins créateur d'emploi de la croissance économique. Plus le ratio est élevé, plus la croissance est créatrice d'emplois.

veau économique à partir des années 1990. La question qui se pose est alors de savoir si cela se traduit par une amélioration des indicateurs sociaux.

Ces évolutions sont parfaitement conformes aux développements théoriques présentés ci-dessus, avec une reconcentration de l'activité sur la plus grande ville du pays, en particulier dans des secteurs stratégiques comme la finance ou les transports. Toutefois, même si les performances économiques du centre d'emploi de Bruxelles sont supérieures à celles des autres grands centres d'emploi, la croissance économique y a été largement captée par les espaces périurbains.

2.3 Une polarisation sociale croissante

Il s'agit ici de dresser un bilan des inégalités interindividuelles (ou inter-ménages) dans les grandes villes belges à l'échelle de leur bassin d'emploi et d'en évaluer les dynamiques. Nous proposons une perspective comparative de Bruxelles par rapport aux quatre autres villes, ce en recourant à deux types d'indicateurs : les inégalités de revenu, d'une part, et l'accès à l'emploi en fonction des niveaux de diplôme, d'autre part.

Les inégalités sociales se sont accrues au cours de ces vingt dernières années. D'une part, en termes de revenus par ménage (Figure 3), l'évolution

du coefficient de Gini (cf. la note sous la fig. 3) entre 1985 et 2006 le montre clairement. Notons aussi que si Bruxelles connaît des évolutions similaires aux autres grandes villes belges, elle est aussi la ville la plus inégalitaire sur toute la période. D'autre part, dans un contexte de « professionalization » du marché du travail accompagné d'une croissance du chômage, l'accès à l'emploi se différencie de plus

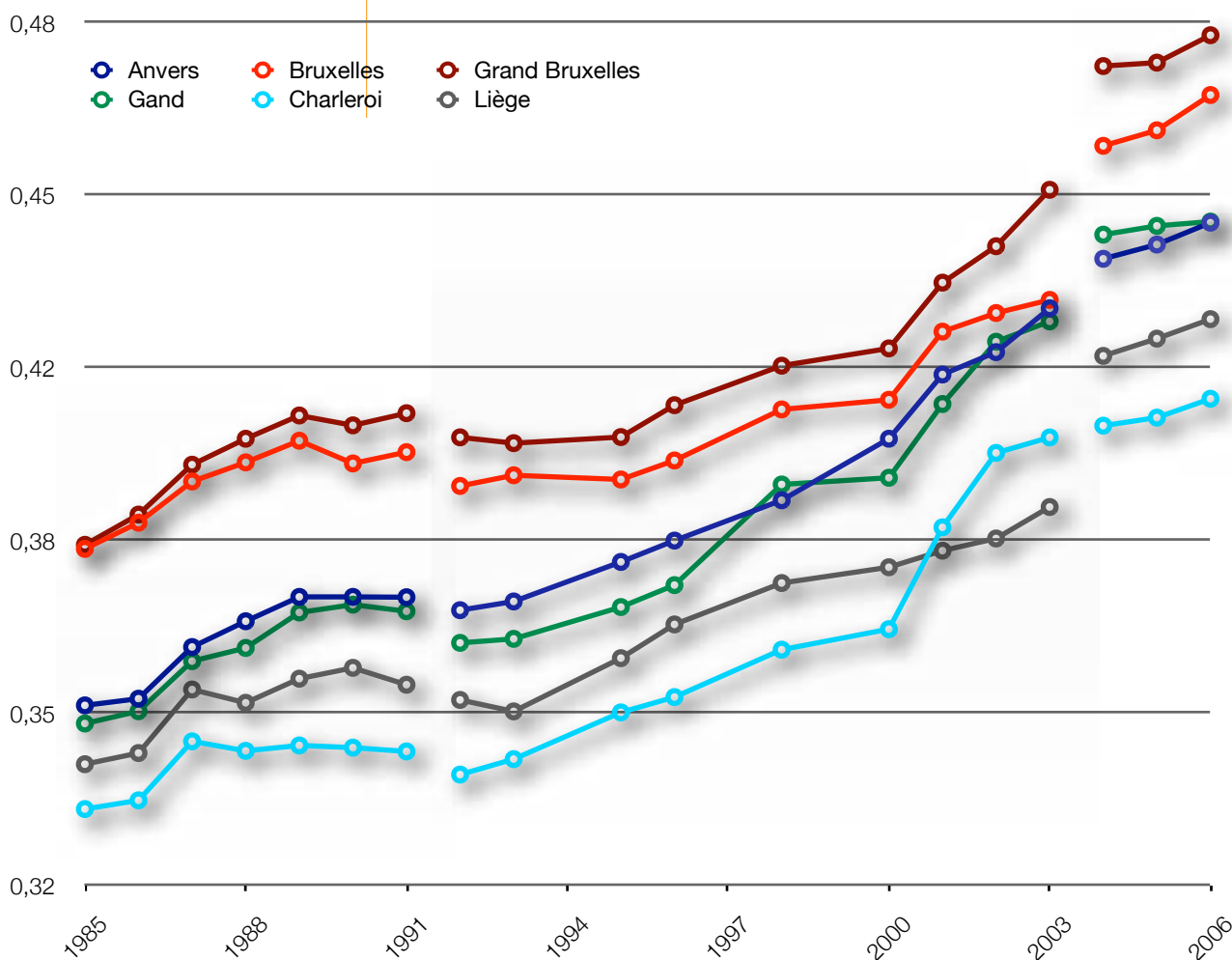


Figure 3 : Evolution absolue du coefficient de Gini pour les cinq grandes villes belges, 1985-2006

Source : Statistiques fiscales, INS

Explication de l'indicateur : Les évolutions globales de la répartition des revenus peuvent être analysées de manière synthétique à travers le coefficient de Gini. Celui-ci est un indicateur statistique compris entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité parfaite) qui mesure le degré d'inégalité dans la répartition.

Notes : 1- Les bassins d'emploi sont ici définis de façon approximative à partir des arrondissements. « Bruxelles » reprend uniquement à l'arrondissement de Bruxelles-Capitale alors que le « Grand Bruxelles » est augmenté des arrondissements de Nivelles et Hal-Vilvorde. 2- Des changements dans la législation fiscale au cours de la période étudiée ne nous permettent pas la simple comparaison des données. Cela est marqué par les ruptures en 1991-92 et 2003-04.

	1991			2001			2006		
	QD	Centre	Bassin	QD	Centre	Bassin	QD	Centre	Bassin
Anvers	18,80	11,18	9,28	17,8	10,32	7,24	19,20	12,08	9,98
Bruxelles	24,50	14,56	10,93	29,10	17,36	12,00	29,3	19,01	13,21
Gand	18,30	11,12	8,32	18,60	10,02	6,58	19,40	11,41	7,94
Charleroi	27,70	22,42	19,98	32,60	25,72	20,93	33,80	27,28	21,43
Liège	29,00	22,45	18,55	30,20	23,37	17,37	31,90	24,77	18,43

Tableau 2 : Le taux de chômage (en %) dans les cinq grandes villes belges (quartiers en difficulté, centre d'emploi et bassin), entre 1991 et 2006

Source : Recensement 1991 et enquête socio-économique 2001

Note : QD = quartiers en difficulté. Nous reprenons ici la définition de Kesteloot et al. (2006) des quartiers défavorisés.

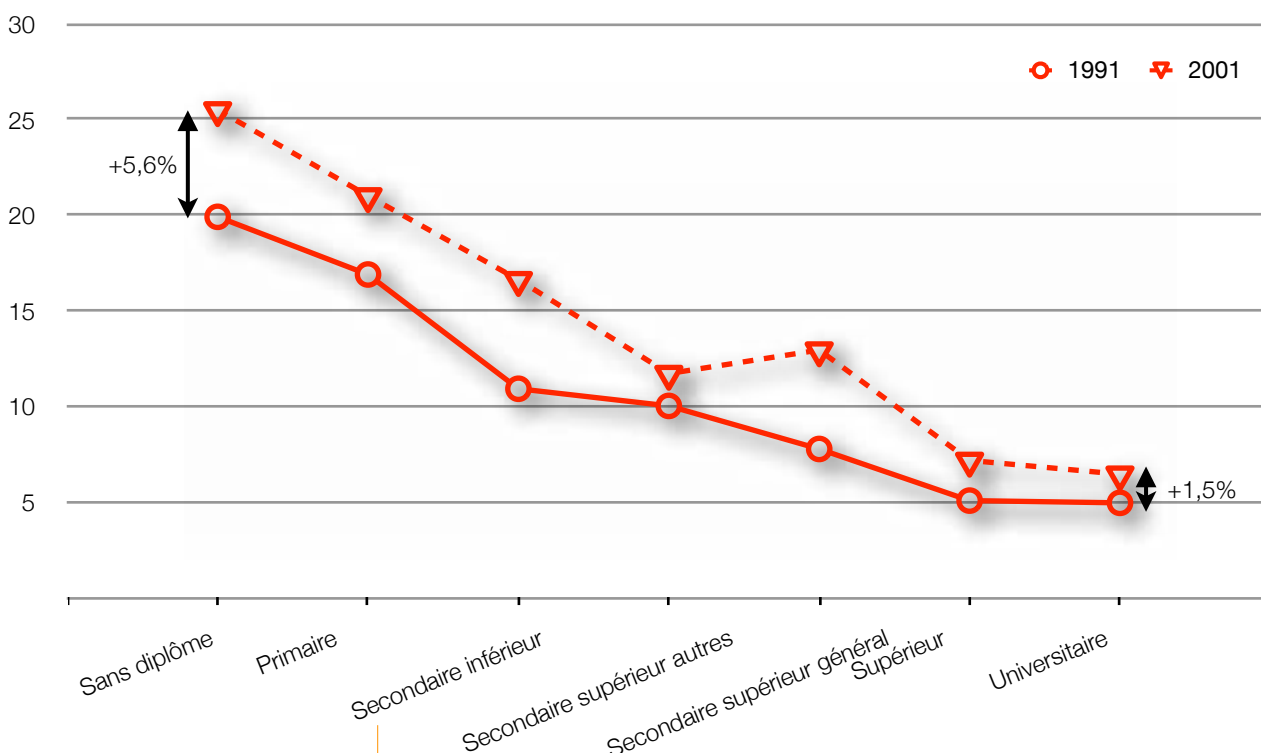


Figure 4 : Le taux de chômage en fonction du diplôme pour le bassin d'emploi de Bruxelles, en 1991 et 2001.

Source : Recensement 1991 et enquête socio-économique 2001

en plus en fonction du diplôme. En effet, bien qu'on observe une croissance générale du chômage entre 1991 et 2006 (Tableau 2), cette évolution est plus marquée pour les faibles diplômés. La figure 4 représente uniquement le cas de Bruxelles mais l'affirmation est également valable pour les autres villes, bien qu'à des niveaux de chômage différents.

3. Les causes de la polarisation sociale

Dans la section 2, nous avons montré à quel point Bruxelles s'alignait sur les évolutions des autres grandes villes européennes, avec une combinaison paradoxale de croissance économique et de dégradation des indicateurs sociaux.

Nous avons vu que littérature suggérait différentes pistes explicatives, en particulier fondées sur les évolutions de l'Etat-providence et celles, structurelles, du marché du travail. Nous développerons ici, pour l'essentiel, les évolutions du marché du travail qui sont au centre du débat entre Sassen et Hamnett. Leur analyse permet d'éclairer les mécanismes amplifiant la polarisation sociale. En revanche, notre étude ne traitera pas directement de l'impact des politiques fiscales et de redistribution sociale. En effet, il est très difficile de mesurer leur poids sur l'évolution des inégalités de revenus à l'échelle régionale ou locale, même s'il est évident qu'elles ont joué un rôle important, en particulier dans la croissance des inégalités par le haut⁷. L'impact de l'évolution des législations sociales sur les situations au bas de l'échelle sociale est quant à lui presque impossible à évaluer. Nous proposerons enfin une réflexion sur la relation entre la polarisation socio-spatiale et les dynamiques d'inégalités sociales à Bruxelles.

3.1 Une demande croissante de main-d'œuvre qualifiée

A Bruxelles, plus encore que dans les autres villes du pays, on constate un accroissement des exigences de qualification de la demande de travail. En termes de diplômes, la croissance de la qualification de l'emploi est très nette depuis les années 1990 dans toutes les grandes villes belges et plus particulièrement à Bruxelles : selon l'enquête sur les forces de travail, entre 1992 et 2005, la part des diplômés du supérieur parmi les travailleurs résidents en Région de Bruxelles-Capitale est passé de 37 à 50% (et a ensuite stagné autour de ce niveau). Toutefois, ces évolutions reflètent autant celles de la demande que de l'offre de travail. En effet, la population active est de plus en plus diplômée, avec un taux de diplômés du supérieur qui évolue de 33% à 46% en RBC sur la même période. Cela s'explique en particulier par l'arrivée sur le marché de nouvelles générations de travailleurs bien plus qualifiées que les précédentes. De plus, dans un contexte de chômage structurel, comme c'est le cas à Bruxelles, les employeurs privilégient le recrutement des diplômés élevés même lorsque les fonctions ne l'exigent pas. Cela renforce la tendance à la qualification formelle de l'emploi (Colard *et al.*, 1997 ; Devillé H., 2008).

Pour surmonter les limites d'une analyse de l'évolution du travail axé sur les diplômés des travailleurs, nous avons développé l'analyse de l'évolution des professions.

⁷ Cette conviction repose sur l'idée simple que la diminution de l'impôt sur les revenus élevés augmente mécaniquement les inégalités de revenus dans les grandes villes – et en particulier à Bruxelles et dans sa périphérie – où se concentrent justement les revenus les plus élevés.

Nous avons dû, pour cela, adopter une classification *a priori* des professions selon leur niveau de qualification. Nous avons utilisé la classification en classes sociales d'*Eriksson-Goldthorpe-Portocarrero*⁸ (EGP). Comme elle est fondée sur le type de contrat et sur l'autonomie des professions, nous avons pu l'utiliser comme une bonne approximation des niveaux de qualification des professions. Nous ne repreneons ici que l'évolution des catégories les plus qualifiées (EGP I et II) et les moins

qualifiées (EGP VI et VII) et négligeons les catégories d'emploi intermédiaire.

Zone	Professions qualifiées			
	1991	2001	Évol (en %)	Évol (abs)
Belgique	34,54	37,73	3,19	57571
Anvers	32,29	36,45	4,16	12644
Bruxelles	39,60	44,27	4,67	26586
Gand	34,52	35,70	1,18	5866
Charleroi	32,87	37,23	4,36	-1067
Liège	36,95	38,28	0,33	-11260
	Professions de type manuel			
	1991	2001	Évol (en %)	Évol (abs)
Belgique	38,49	32,43	-6,06	-230250
Anvers	41,04	32,83	-8,21	-41569
Bruxelles	28,59	22,00	-6,58	-60030
Gand	42,11	36,61	-5,50	-9295
Charleroi	39,63	35,03	-4,60	-11599
Liège	37,16	34,31	-2,85	-16666

Tableau 3 : L'évolution des professions selon leurs qualifications dans les grands bassins d'emploi en Belgique, entre 1991 et 2001.

Source : Recensement de la population, 1991 ; Enquête Socio-économique de 2001 ; INS.

Les résultats ne font guère de doute sur l'intensité du processus de qualification de l'emploi dans les grandes villes belges et plus encore à Bruxelles (Tableau 3) : le bassin de Bruxelles a les plus fortes proportions d'emplois de cadres et de professions techniques qualifiées, mais a aussi connu les plus fortes croissances en termes relatifs et absolus. Le déclin des professions manuelles peu qualifiées – dans le tertiaire comme dans l'industrie – y a aussi été plus intense que la moyenne belge. Dans toutes les villes, ce processus de qualification a aussi été plus important au centre que dans les périphéries des bassins d'emploi.

Ces résultats doivent toutefois être lus avec prudence. D'une part, comme nous l'avons déjà souligné, la classification des professions que nous utilisons n'est pas fondée sur une mesure directe de leur qualification. D'autre part, et de façon plus cruciale, la nature des professions évolue avec le temps. Le capitalisme est traversé par un mouvement contradictoire permanent de qualification – avec la croissance des fonctions d'encadrement par exemple – qui s'oppose à une déqualification découlant de la segmentation et de l'automatisation des tâches.

Étant donnée cette exigence croissante de qualification sur le marché du travail, les personnes peu qualifiées s'y insèrent de plus en plus difficilement. C'est ce que l'on pouvait déjà déduire de l'examen de la figure 4. Des analyses statistiques plus complexes confirment que le diplôme est la variable la plus importante pour expliquer

⁸ Voir Erikson R. and Goldthorpe J.H. (1992), *The constant flux. A study of class mobility in industrial societies*, Oxford: Clarendon press. Fondamentalement, cette classification oppose les travailleurs disposant d'un contrat de services aux exécutants. Les premiers délivrent un service à l'entreprise, qui est valorisé par des avantages car leur travail est difficilement contrôlable. Les critères d'indépendance, de qualification et de secteurs viennent s'ajouter pour constituer cette classification.

la situation d'une personne sur le marché du travail (cf. Tableau 4 ci-dessous). Malheureusement, une comparaison rigoureuse de la situation en 1991 et 2001 n'est pas possible en raison des problèmes liés à la mesure des diplômés dans les deux recensements utilisés.

3.2 Une croissance peu créatrice d'emplois

La situation est encore aggravée par le fait que la croissance économique bruxelloise est très peu créatrice d'emplois (Tableau 1). En effet, le tableau 1 (dernière colonne) montre que 1% de croissance économique dans le bassin bruxellois ne permet qu'une augmentation de 0,59% de l'emploi, ce qui est inférieur aux chiffres des autres villes. C'est encore plus vrai à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale où ce chiffre tombe à 0,5% : autrement dit, l'emploi y croît deux fois moins vite que la valeur ajoutée. Cette spécificité bruxelloise – que l'on retrouve aussi au centre d'Anvers – s'explique entre autres par la qualification croissante de l'emploi bruxellois, qui génère des emplois fortement rémunérés, mais en faible nombre.

3.3 L'importance de la dimension spatiale

La polarisation sociale des villes belges doit aussi se comprendre dans sa relation complexe avec la polarisation socio-spatiale, c'est-à-dire les écarts entre quartiers d'un point de vue social.

Notre étude a montré une polarisation socio-spatiale croissante, au moins lorsque celle-ci est mesurée par l'indicateur du taux de chômage. Les écarts entre secteurs statistiques (quartiers) du point de vue du chômage ont augmenté dans les 5 grandes villes du pays entre 1981 et 2006, mais sont à un niveau bien supérieur à Bruxelles. Si on se concentre sur les seuls quartiers défavorisés⁹, les taux de chômage y ont structurellement augmenté, même lorsque la situation globale du marché du travail s'améliorait sur l'ensemble du bassin d'emploi (Tableau 2).

La polarisation socio-spatiale doit être comprise dans sa relation dialectique avec la polarisation sociale. D'une part, dans les quartiers défavorisés, les caractéristiques de la population (jeune, souvent d'origine étrangère et peu diplômée) peuvent expliquer la montée du chômage, puisque ces populations sont confrontées à des difficultés croissantes sur le marché du travail. Mais, d'autre part, la concentration de populations fragiles est susceptible d'aggraver les difficultés d'insertion sur le marché du travail. Ce processus est connu sous le nom d'effet de lieu : il suppose qu'à caractéristiques égales, les individus résidant dans un quartier défavorisé sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés sur le marché du travail que ceux qui, à caractéristiques égales, habitent des quartiers plus favorisés. Cette réalité est mise en évidence par notre variable « quartiers défavorisés » (Tableau 4) qui montre que les résidents de ces quartiers sont, à Bruxelles, deux fois plus susceptibles d'être au chômage que les autres résidents du bassin d'emploi, à âge, sexe, diplôme, composition de ménage et nationalité égaux. Nous ne pouvons cependant pas conclure de façon non ambiguë qu'il s'agit effectivement d'un effet de lieu lié à la concentration spatiale de populations défavorisées, notamment parce que nous n'avons pas pu contrôler par l'origine sociale et ethnique des individus (pour une analyse plus systématique qui surmonte ces difficultés et confirme nos résultats, voir aussi Dujardin *et al.*, 2008). De plus, nous n'avons pas tenu compte ici des échanges de popu-

⁹ Nous reprenons ici la définition de Kesteloot et al. (2006) des quartiers défavorisés.

Variabes	Anvers	Bruxelles	Bxl-Cap	Gand	Charleroi	Liège
Âge						
15-24 ans	2,368***	2,488***	2,612***	2,669***	3,277***	4,093***
25-34 ans	1,053**	1,233***	1,590***	1,115***	1,444***	1,985***
35-44 ans	0,764***	0,901***	1,218***	0,832***	0,902***	1,346***
45-54 ans	0,814***	0,839***	1,003	0,854***	0,783***	1,003
55-64 ans	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Sexe						
Homme	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Femme	1,894***	1,640***	1,459***	1,873***	2,369***	2,286***
Diplôme						
Secondaire inférieur et moins	2,763***	2,849***	3,082***	2,840***	5,781***	3,861***
Secondaire supérieur	1,850***	1,722***	2,104***	1,698***	3,276***	2,392***
Supérieur et universitaire	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Pas de réponse	3,323***	3,277***	3,385***	3,057***	7,929***	4,714***
Nationalité						
Belges, Europe du Nord et USA	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Europe du Sud	1,351***	1,204***	0,949***	1,462***	1,160***	1,250***
Turquie et Magreb	4,262***	3,027***	2,427***	4,332***	3,661***	4,474***
Autres	4,436***	3,350***	2,506***	6,375	2,843***	5,103***
Type de quartier						
Pas en difficulté	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
En difficulté	2,104***	2,526***	1,899***	2,263***	1,581***	1,883***
Ménage						
Couple sans enfants	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Couple avec enfant	1,016	1,047***	1,112***	1,046*	0,963*	1,007
Père/mère avec enfant	2,007***	1,857***	1,694***	2,291***	2,075***	2,019***
Isolé	1,811***	1,635***	1,372***	2,492***	2,253***	2,122***
Autres	0,939**	0,956***	0,874***	1,128***	1,119***	1,048*
Constant	0,021***	0,033***	0,039***	0,017***	0,027***	0,022***
Pseudo-R2 (Nagelkerke)	0,121	0,158	0,160	0,122	0,207	0,194

Tableau 4 : Les déterminants individuels (exp b¹) du chômage par bassin d'emploi, en 2001, selon une régression logistique binaire.

Source : Enquête socio-économique 2001

Note : Les étoiles * informent de la significativité statistique de chaque résultat. *** = significatif à 99% ; ** = significatif à 95% ; * = significatif à 90% ; pas d'étoile = pas significatif.

1 Exp (b) peut se lire comme la probabilité d'être au chômage par rapport à une situation de référence égale à 1. Par conséquent, lorsque l'exp b est supérieur à 1 pour une variable, cette dernière augmente la probabilité de se trouver au chômage par rapport à la situation de référence. Cela est d'autant plus vrai que la valeur de l'exp b est grande.

lations qui peuvent se traduire par le fait que les quartiers défavorisés accueillent les chômeurs et sont quittés par les personnes ayant un emploi. L'étude GROSE (2010) a effectivement montré que ce processus existait (autour de 2001), même si son ampleur ne semble pas pouvoir expliquer l'importance de l'effet de lieu observé dans le cadre de notre étude.

L'existence d'un effet de lieu est par ailleurs d'autant plus vraisemblable qu'il semble plus fort là où la polarisation socio-spatiale est plus accentuée, c'est-à-dire à Bruxelles. En effet, l'écart de revenus entre quartiers (secteurs statistiques) est bien supérieur à Bruxelles que dans les autres villes du pays : le coefficient de variation y atteint 0,27 dans le bassin de Bruxelles alors qu'il est compris entre 0,17 et 0,22 pour les 4 autres bassins d'emploi en 2001.

Enfin, il faut souligner l'importance de l'opposition entre le centre et la périphérie, tant à Bruxelles que dans les autres villes. Cet effet est décrit sous le nom de « spatial mismatch » et est le plus souvent utilisé pour décrire la situation de villes nord-américaines. Il résulte du contraste entre la création d'emplois dans les périphéries et la concentration de populations fragiles dans le centre. A Bruxelles, cet effet est accentué par la frontière linguistique et le fait que les populations peu qualifiées du centre accèdent difficilement aux emplois créés dans la proche périphérie flamande. Toutefois, cette différence entre centre et périphérie ne doit pas être surestimée. En effet, notre étude a montré que les périphéries ont aussi vu leur emploi peu qualifié décliner, surtout autour de Bruxelles. Autrement dit, voir dans le dynamisme de la périphérie une solution au chômage des personnes peu qualifiées du centre est illusoire, ce mécanisme ne pourrait jouer qu'à la marge.

Discussion et conclusion

Depuis les années 1990, la nature des problèmes socio-économiques de Bruxelles a partiellement changé. A l'image de beaucoup de grandes villes européennes, Bruxelles –définie par son bassin d'emploi – a alors l'essentiel de la crise de l'industrie derrière elle. Elle retrouve des performances économiques élevées, supérieures à la moyenne nationale et aux autres villes belges, à l'exception de Gand. Même la Région de Bruxelles-Capitale se comporte mieux que les autres centres urbains, quoiqu'avec des dynamiques nettement inférieures à celles de sa périphérie. Pourtant, les indicateurs sociaux continuent à se dégrader : le chômage augmente, plus encore dans les quartiers défavorisés, les inégalités sociales s'accroissent et la fragmentation de l'espace s'approfondit.

Le présent article tente d'apporter quelques éléments théoriques et empiriques pour expliquer ces évolutions paradoxales. Premièrement, le modèle de croissance contemporain apparaît de plus en plus excluante et générateur d'inégalités sociales (Kesteloot & Loopmans, 2009). Il s'agit d'une rupture importante avec le modèle de croissance d'après-guerre qui générait le plein emploi et s'accompagnait d'une forte diminution des inégalités sociales. Nous avons montré, pour Bruxelles, la très forte croissance d'emplois qualifiés et la diminution des emplois manuels peu qualifiés. Il en résulte sur la période 1991-2001, conformément à la thèse d'Hamnett, l'exclusion croissante du marché du travail des personnes faiblement qualifiées. Mais ce mécanisme seul ne suffit sans doute pas à rendre compte de la complexité des évolutions observées ; c'est pourquoi nous avons proposé un cadre théorique socio-économique du capitalisme depuis le début des années 1980 (la « troisième thèse »). En effet, les emplois peu ou faiblement qualifiés créés dans le tertiaire se distinguent par leur degré de précarité et de féminisation, ainsi que par la faible organisation de la main-d'œuvre qui y est employée (secteur social, commerce de détail et horeca, construction...) (Marissal *et al.*, 2006). Il en résulte une dégradation générale de la situation des travailleurs faiblement qualifiés. Notons aussi que ce modèle de croissance est peu créateur d'emplois, si bien que dans la Région de Bruxelles-Capitale une croissance de 1% de la valeur ajoutée ne permet qu'une croissance de 0,5% de l'emploi. Deuxièmement, nous avons aussi montré que les inégalités socio-spatiales croissantes augmentent les difficultés des personnes résidentes des quartiers les plus défavorisés. Toutes choses égales par ailleurs en termes de nationalité, d'âge ou de diplôme, elles ont une probabilité bien plus forte que les autres d'être au chômage. Dès lors, la très forte concentration spatiale de personnes en difficulté à Bruxelles – à un niveau bien supérieur à celui des autres villes belges – y accentue probablement les difficultés sociales.

Face à ces constats, il est nécessaire de s'interroger sur les réponses politiques, et en particulier celles apportées par la Région de Bruxelles-Capitale. Avant toute chose, il faut souligner que les politiques régionales n'ont qu'une prise limitée sur la question sociale à Bruxelles : les instruments politiques principaux se situent à d'autres niveaux (redistribution sociale, orientation de la politique économique...), les budgets sont limités, et l'espace de décision politique ne correspond pas à la réalité de l'espace économique bruxellois.

Ceci étant dit, les options retenues dans le cadre étroit des marges de manœuvre de la Région doivent être discutées à la lumière des constats posés ci-dessus. D'une part, force est de constater que le discours sur le développement économique et la compétitivité internationale sont très présents, comme en témoigne entre autres le Plan de Développement International (PDI). On peut s'interroger sur l'impératif d'une telle priorité pour une ville qui, de fait, connaît des performances économiques élevées et occupe une position haute dans les réseaux urbains internationaux. Les politiques visant à renforcer ces points forts n'ont probablement qu'un effet très marginal. De surcroît, notre analyse suggère que cette croissance économique « par le haut » – fondée notamment sur les services de haut niveau liés à la position internationale de Bruxelles – renforce les inégalités sociales au sein de l'espace bruxellois. L'idée sous-jacente de l'effet de ruissellement (*trickle-down effect*), c'est-à-dire que le développement économique par en haut *in fine* profite à tous, ne semble pas résister à l'examen des faits à Bruxelles et n'a d'ailleurs jamais été démontrée de l'aveu même de ses défenseurs (OCDE, 2006).

D'autre part, le chômage reste trop souvent lu en termes d'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Pour Agoria Bruxelles (organisation patronale), les choses sont claires « alors que les employeurs y cherchent en moyenne 33% de diplômés du supérieur, 30% de diplômés du secondaire supérieur, et 37 % du primaire ou du secondaire inférieur, le profil des chômeurs ne suit pas cette répartition, puisque les proportions y sont respectivement de 11%, 19% et 70%. « Tant que subsistera ce hiatus, le taux de chômage ne descendra pas en dessous de 20% à Bruxelles » signale Dominique Michel¹⁰ » (cité sur le site <http://www.altereduc.be>, actualité du 12 au 26/10/2004). Un tel raisonnement est biaisé dans la mesure où, dans un contexte de chômage structurel, le recrutement de la main-d'œuvre se fait au détriment des personnes les moins qualifiées (Marissal et al., 2006 ; Baudelot et Estabiet, 2000 ; Devillé, 2008). Autrement dit, les actifs les plus qualifiés sont recrutés en priorité pour pourvoir les postes disponibles, y compris lorsque leur qualification n'est pas requise pour les postes en question. Il est donc plus pertinent de comparer le profil de qualification des postes disponibles à celui de l'ensemble des actifs, et non à celui des seuls chômeurs. En effet, comme les employeurs engagent en priorité les travailleurs les plus qualifiés, les chômeurs sont toujours nettement moins qualifiés que le reste de la population, indépendamment des besoins réels du marché de l'emploi. Ces processus de déqualification en cascade s'ajoutent donc à l'insuffisante formation d'une partie de la population pour accentuer l'inadéquation entre le profil de qualification des chômeurs et celui des emplois à pourvoir. Pourtant, les pouvoirs publics n'hésitent pas à embrayer sur le discours patronal : « Une des difficultés principales en matière de réduction du chômage provient de l'inadéquation des profils des demandeurs d'emploi par rapport aux besoins des entreprises » (« Contrat pour l'économie et l'emploi » de la Région de Bruxelles-Capitale, 2005, p.39). Seulement voilà, la formation de la main-d'œuvre a considérablement augmenté à Bruxelles, la dynamique économique a été relativement favorable, et le chômage, lui, a continué à augmenter tendanciellement ! Il s'ensuit que les chômeurs sont aussi de plus en plus qualifiés : d'après l'observatoire bruxellois de l'emploi, la part des chômeurs disposant au moins d'un diplôme secondaire supé-

¹⁰ Président d'Agoria Bruxelles.

rieur est passée de 25 à 33% entre 1992 et 2009¹¹. Loin de nous l'idée que les politiques de formation sont inutiles, mais il s'agit d'une réponse très insuffisante à la question sociale.

Face aux évolutions économiques et sociales récentes, une réorientation des politiques de la ville nous paraît nécessaire. Nous prôtons dès lors une politique plus intégrée pour faire face à ces défis, tant sur le plan individuel que du point de vue des politiques de développement à l'échelle de la Région. D'une part, sur le plan individuel, les politiques de formation ne parviennent que très difficilement à compenser les déficits initiaux de formation. Il nous semble dès lors judicieux de penser les politiques sociales au niveau individuel en y incluant les politiques de formation sans pour autant s'y limiter. Cela revient à demander un suivi plus continu et intégré des individus connaissant des difficultés importantes sur le marché de l'emploi. Ce type de politique est mené dans les pays nordiques et a évidemment un coût financier élevé. D'autre part, les politiques de développement urbain gagneraient probablement à ne pas se concentrer sur les secteurs de haut niveau dont la santé économique ne fait pas de doute, mais qui sont à l'origine d'un espace social de plus en plus inégal. En revanche, l'accent pourrait être mis sur des secteurs qui permettent à la fois de fournir un emploi peu ou moyennement qualifié, de renouer le lien social (commerce de détail, gardes d'enfants, services sociaux...) et de répondre à des besoins réels, quoique peu solvables.

¹¹ Selon l'enquête sur les forces de travail, ces chiffres sont nettement plus élevés, passant de 41 à 58% des chômeurs BIT sur la même période, entre 1992 et 2009. Cette différence est notamment liée à la définition plus étroite du chômage BIT.

Références

- Agoria Bruxelles : du travail à revendre, *Alter Educ* n°91 - Actualités du 12 au 26/10/04, <http://www.altereduc.be/>
- ATKINSON A.B. (2003), « Income inequality in OECD countries: data and explanations », *Cesifo Economic studies*, vol 49, 4, pp. 479-513
- BADCOCK B. (1997), « Restructuring and spatial polarisation in cities », *Progress in Human Geography*, 21-2, pp. 251-262
- BAUDELLOT C. et ESTABLET R. (2000), *Avoir trente ans en 1968 et en 1998*, Paris, Seuil.
- BOYER R. (2006), *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?*, Paris : Odile Jacob
- COLLARD A., MARISSAL P., VANDERMOTTEN C., VAN HAMME G. (1997), *Emploi et structures socio-économiques régionales*, Monographie n°6, Bruxelles : INS, 191 p.
- DEVILLÉ H. (2008), « Le chômage bruxellois entre inadéquation de qualification et déqualification en cascade. À propos de la nécessité de combiner les politiques sélectives et globales de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale », *Brussels Studies*, Numéro 14, 21 janvier 2008, www.brusselsstudies.be
- DUJARDIN C., SELOD H., THOMAS I. (2008), « Residential Segregation and Unemployment: The Case of Brussels », *Urban Studies*, 45(1), 89-113
- ERIKSON R. et GOLDTHORPE J.H. (1992), *The constant flux. A study of class mobility in industrial societies*, Oxford: Clarendon press
- HAMNETT C. (1996), « Social polarisation, Economic restructuring and welfare state regimes », *Urban studies*, vol. 33, n°8, pp. 1407-1430
- HARVEY D. (2006{1982}), *The Limits to Capital*, The University of Chicago Press, Chicago, 478 p.
- IGEAT-ULB et COSMOPOLIS (2010), *GROSE : Croissance économique et cohésion sociale dans la ville, étude financée par le Service fédérale de la Politique Scientifique*
- JESSOP B. (1997), « Survey Article: The Regulation approach », *Journal of Political Philosophy*, vol 5, n°3, pp. 287-326
- KESTELOOT et al. (2006), *Analyse Dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, *Politique des Grandes Villes*, disponible sur <http://www.politiquedesgrandesvilles.be/>
- KESTELOOT C., LOOPMANS M. (2009), « États généraux de Bruxelles. Inégalités sociales », *Brussels Studies*, Note de synthèse n° 15, 3 mars 2009.
- KLOOSTERMAN R. (1996), « Double Dutch : Polarisation trends in Amsterdam and Rotterdam after 1980 », *Regional Studies*, vol. 30, n°5, pp. 467-476
- LUYTEN S. et VAN HECKE E., (2007), *De belgische stadsgewesten 2001*, FOD Economie, Algemene Directie Statistiek en Economische Informatie

- MARISSAL P., MEDINA LOCKHART P., VANDERMOTTEN C. et VAN HAMME G. (2006), Les structures socio-économiques de l'espace belge, Monographie de l'enquête socio-économique de 2001, SPF Economie
- MUSTERD S, MURIE A. (2004), Social exclusion and opportunity structures in European cities and neighbourhood, *Urban studies*, vol.41, n°8, 1441-1459.
- OECD (2006), *Territorial Reviews: Competitive Cities in the Global Economy*
- PRETECEILLE E., 2004, « L'évolution de la ségrégation sociale et des inégalités urbaines : le cas de la métropole parisienne », *The Greek Review of Social Research*, 113, pp 105-120
- Région de Bruxelles-Capitale (2005), *Contrat pour l'économie et l'emploi*, 60 p.
- SASSEN S. (1991), *The Global Cities*, Princeton University Press
- SMEEDING T.M. (2002), « Globalization, Inequality and the rich countries of the G-20 : Evidence from the Luxemburg income study (LIS) », Working paper 320, Luxemburg Income study working paper series.
- SWYNGEDOUW E. (2003), "The Marxian alternative: Historical-Geographical Materialism and the Political Economy of Capitalism", in Sheppard E., Barnes T.J., *A companion to economic geography*, Wiley-Blackwell
- VAATTOVAARA M. et KORTTEINEN M. (2003), « Beyond polarisation versus professionalisation ? A case study of the development of the Helsinki region, Finland », *Urban studies*, vol. 40, n°11, pp. 2127-2145
- VAKALOULIS M. (2001), *Le capitalisme post-moderne : éléments pour une critique sociologique*, Paris, Presses universitaires de France
- VAN HAMME G. (2009), « La formation, réponses aux défis sociaux et économiques des métropoles ouest-européennes », *Espaces et sociétés*, 136-137, n°1-2, pp 99-116.